



# **Vers un monde sans armes nucléaires ?**

---

## ***Synthèse des travaux***

---

### COLLOQUE

organisé par M<sup>me</sup> Dominique Voynet,  
M. Jean Desessard, sénateurs  
et l'Observatoire des armements/CDRPC

le 16 janvier 2009 au Palais du Luxembourg  
*Salle Clemenceau, 15, rue de Vaugirard, Paris 6<sup>e</sup> (France)*



## Message du D<sup>r</sup> Hans Blix

*président de WMDC (Commission sur les armes de destruction massive)*

Je tiens à remercier l'Observatoire des armements de m'avoir invité à ce colloque intitulé « Vers un monde sans armes nucléaires ? » Je regrette de ne pouvoir être physiquement présent et je vous souhaite des discussions fructueuses et productives qui permettent de faire avancer le contrôle des armements et le désarmement en France.

Comme certains d'entre vous le savent, je dirige depuis 2004 la Commission internationale indépendante sur les armes de destruction massive (WMDC). La Commission est composée de 14 éminents experts du monde entier et nous nous sommes fixés comme objectif, non pas de regarder en arrière, mais d'examiner la façon dont le monde devrait s'attaquer à la question des armes de destruction massive. En Juin 2006, nous avons présenté un rapport unanime : *Weapons of Terror - Freeing the World of Nuclear, Biological and Chemical Arms* (Les armes de la terreur – Libérer le monde des armes nucléaires, biologiques et chimiques).

Ce rapport a été présenté à un moment où les négociations internationales et les efforts en faveur du désarmement et de la maîtrise des armements se trouvaient dans une impasse totale. J'ai passé les deux ans et demi qui viennent de s'écouler à voyager dans le monde pour présenter nos conclusions et nos recommandations à des gouvernements, des organisations internationales, des institutions universitaires et des *think tanks*. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une période qui laisse plus de place à l'espoir et à de possibles avancées. Nos recommandations restent tout à fait pertinentes et actuelles. Elles fixent une orientation à long terme et à court terme pour les efforts visant à débarrasser le monde du danger des armes de destruction massive. Notre tâche est maintenant de guider et d'apporter un soutien à nos dirigeants pour qu'ils prennent les décisions qui nous permettront de nous rapprocher de cette vision d'avenir.

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un consensus mondial renouvelé sur le fait que les armes de destruction massive représentent un danger très actuel pour tous les pays dans le monde, et qu'elles doivent être supprimées pour de bon. Cela est particulièrement vrai pour les armes nucléaires dans cette période où une renaissance nucléaire est possible. Les États dotés d'armes nucléaires, notamment la France, ont une obligation particulière de donner l'exemple. Tant que quelques États considèrent que leurs propres armes sont vitales pour leur sécurité nationale, il restera difficile de persuader les autres pays qu'ils peuvent s'en passer. À cet égard, une première mesure de confiance serait que tous les États dotés d'armes nucléaires s'engagent sur une politique de non-utilisation en premier et garantissent ainsi aux États sans armes nucléaires que de telles armes ne seront pas utilisées contre eux.

Un certain nombre d'autres mesures peuvent être prises sans délai et l'Union européenne pourrait servir à promouvoir ce programme. Je sais par exemple que la France, avec mon pays, la Suède, et d'autres, ont travaillé d'arrache-pied à intensifier les efforts de l'Union européenne en soutien à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). Il s'agit à mon avis de l'un des problèmes les plus urgents en matière de désarmement et de non-prolifération pour les années qui viennent.

La négociation et l'adoption d'un traité prévoyant une interdiction vérifiée de la production d'uranium hautement enrichi et de plutonium pour des armes représente également une mesure cruciale qui devrait figurer en bonne place sur l'agenda international. Un tel traité a été recommandé par consensus lors des conférences du TNP de 1995 et de 2000. Jusqu'à présent, aucun progrès n'a été fait en ce sens.

Le grand nombre des initiatives récentes, des études universitaires et des articles, ou des réunions internationales et des séminaires, comme celui-ci, témoignent d'un regain de dynamisme dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Avec de nouveaux dirigeants dans un certain nombre de pays clés, il existe une opportunité pour repenser les politiques de la dernière décennie, qui nous ont éloignés plus qu'elles ne nous ont rapprochés de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires.

*Traduction Jean-Luc Thierry / Observatoire des armements*

# Synthèse des travaux

Plus de 150 personnes ont participé le 16 janvier dernier au colloque co-organisé par Dominique Voynet et Jean Desessard, sénateurs Verts, avec l'Observatoire des armements/CDRPC<sup>1</sup>. Une première dans l'enceinte du Palais du Luxembourg où l'élimination des armes nucléaires était jusqu'alors « un sujet tabou, évacué de façon diplomatique en affirmant qu'il n'était pas d'actualité », comme l'a souligné Dominique Lalanne en conclusion des travaux<sup>2</sup>.

## Pourquoi ce colloque ?

L'objectif de ce colloque était de préparer la conférence de révision du Traité de non-prolifération (TNP) qui va se dérouler en 2010 et de poser la question : que peuvent faire les parlementaires ? « Peu de choses », comme l'a indiqué **Jean Desessard** en ouverture ? S'empressant toutefois d'ajouter : « Mais c'est à l'image de ce que peut faire chacun d'entre nous... Construire la paix, travailler à la résolution des conflits, est long... C'est un travail de tous les jours pour tisser des réseaux, gagner des appuis, convaincre. Avec des parlementaires du monde entier, nous menons des actions... La France ne doit pas moderniser son arsenal nucléaire... C'est aller à l'encontre de sa signature du TNP ». Il annonce également qu'ils vont essayer de constituer un groupe de travail inter-parlementaire, Assemblée et Sénat, pour le désarmement nucléaire.

Une analyse rationnelle de l'environnement stratégique actuel montre que les armes nucléaires représentent un risque croissant pour la sécurité de leurs détenteurs et en aucun cas un atout, un outil au service de la sécurité de leurs populations. « Ce constat, rappelle **Patrice Bouveret**, est admis aujourd'hui par un cercle de plus en plus important, y compris par des responsables politiques qui ont exercé les plus hautes fonctions et de sensibilités politiques différentes. Mais les outils mis en place au niveau de la communauté internationale — comme la Conférence du désarmement — ne fonctionnent plus. »

À ce propos, regrettant de ne pouvoir être physiquement présent, **Hans Blix** précise dans son message : « Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'un consensus mondial renouvelé sur le fait que les armes de destruction massive représentent un danger très actuel pour tous les pays dans le monde, et qu'elles doivent être supprimées pour de bon. Cela est particulièrement vrai pour les armes nucléaires dans cette période où une renaissance nucléaire est possible. Les États dotés d'armes nucléaires, notamment la France, ont une obligation particulière de donner l'exemple ». Car « tant que

quelques États considèrent que leurs propres armes sont vitales pour leur sécurité nationale, il restera difficile de persuader les autres pays qu'ils peuvent s'en passer ». Il estime, qu'« avec de nouveaux dirigeants dans un certain nombre de pays clés, il existe une opportunité pour repenser les politiques de la dernière décennie, qui nous ont éloignés plus qu'elles ne nous ont rapprochés de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires ».

1<sup>ÈRE</sup> TABLE RONDE

## Horizon 2010 : quel avenir pour le TNP ?

Au fil des interventions, de nombreuses propositions concrètes ont été formulées pour instaurer une confiance entre les acteurs étatiques, reposant sur une véritable sécurité non-militaire, non-nucléaire. Parmi celles-ci : l'engagement à la non utilisation en premier de l'arme nucléaire, la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles, le retrait des armes nucléaires tactiques d'Europe, la reprise des négociations américano-russes sur le désarmement nucléaire, l'entrée en vigueur du traité d'interdiction complète des essais, etc.

Propositions que l'on retrouve dans différentes déclarations et rapports publiés ces dernières années. « Si elles sont mises en œuvre, elles nous permettraient de faire des progrès considérables vers la limitation du danger nucléaire », note **Rebecca Johnson**. Mais « le chaînon manquant » pour leur mise en œuvre effective est « la volonté politique de construire un monde sans armes nucléaires ».

Un premier test aura lieu dans quelques mois lors de la réunion préparatoire de la Conférence de révision du TNP. Les États partis arriveront-ils ou non à définir un programme pour la rencontre de 2010 ? Un consensus en 2009 constituera un signal positif. « À travers une approche internationale, il faut universaliser le protocole existant. Il s'agit de réduire le rôle des armes nucléaires dans la conception de la sécurité en général et renforcer les pouvoirs institutionnels du TNP, tout en clarifiant les objectifs, les obligations et les droits liés au retrait », précise Rebecca Johnson. « Il devrait y avoir aucun besoin de renégocier les principes fondamentaux, tels que la transparence, la vérification et l'élimination totale de l'arsenal nucléaire. Ce sont des principes et des

1 Dont des représentants d'Ambassade (Russie, Turquie, Roumanie, Suisse...), des élus, des attachés parlementaires, des représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Défense, des journalistes, des chercheurs, des étudiants, de représentants des différentes organisations du monde associatif, etc.

2 Voir page 8 le programme du colloque et pages 9 et 10 la présentation des intervenants.

objectifs qui ne doivent pas faire l'objet de renégociations. Mais il faut œuvrer pour donner à ces engagements un aspect pratique, y compris des étapes qui ont déjà été suggérées et de définir des plans d'action permettant l'élimination des armes nucléaires. »

Soulignant que l'évolution prévisible du monde dans les deux prochaines décennies « sera à la fois multipolaire, hétérogène et déstructuré » — c'est-à-dire sans principe central de gouvernement, ni principes juridiques ou de puissance contraignants —, **Dominique David** a interpellé les participants sur les faiblesses du discours « éradicateur » autour de quatre arguments principaux. Premier argument : « depuis quelques années, le nucléaire a été légitimé plus que délégitimé, à la fois par rapport à l'évolution du monde, mais aussi pour des raisons de développement du nucléaire civil ». Deuxième argument : « ceux qui détiennent le nucléaire à l'heure actuelle ont à la fois une revendication de statut et une revendication de sécurité ; il est extrêmement peu vraisemblable qu'ils s'en départissent »... Troisième argument : « les systèmes de contrôle ne sont pas au point ». Enfin, quatrième argument : c'est la possibilité du « joueur en trop ». « Dénucléariser radicalement, c'est dénucléariser le dernier joueur, c'est garantir qu'aucun État ne campera pas sur sa possession d'armes nucléaires pour des raisons de sécurité, comme c'est le cas d'Israël par exemple, ou qu'aucun État ne gardera la possibilité de rebondir comme puissance nucléaire. »

Dominique David plaide pour un renforcement du dispositif actuel du TNP tout en nous invitant à nous interroger à plus long terme sur la distinction faite dans le traité entre, d'une part les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés de ces armes. Car se développe une « troisième classe d'États » qui vont maîtriser l'intégralité de la technologie nucléaire et qui, peut-être, choisiront de ne pas passer à l'étape de la possession de l'arme nucléaire. Quel statut pouvons-nous prévoir pour ces États ?

4

Le Comité Zangger et le Groupe des fournisseurs nucléaires — instruments élaborés au début des années 1970<sup>3</sup> — permettaient jusqu'alors aux pays détenteurs de la technologie de définir les règles pour contrôler les transferts internationaux. Le principe de base est simple : « Les fournisseurs

3 Le « comité Zangger » est un régime multilatéral de contrôle des exportations constitué en 1971 par des États exportateurs et producteurs de biens et technologies nucléaires, à la suite de l'entrée en vigueur du Traité de non-prolifération nucléaire. Il comprend aujourd'hui 37 États-membres. L'objectif du comité est de s'assurer que les technologies nucléaires exportées vers des États non dotés d'armes nucléaires qui n'ont pas adhéré au TNP, ne sont pas détournées à des fins militaires. En 1974, suite à l'essai nucléaire effectué par l'Inde, les États producteurs et exportateurs de technologies nucléaires ont décidé de créer le « Groupe des fournisseurs nucléaires », un nouveau régime multilatéral de contrôle des exportations couvrant les exportations nucléaires vers tous les États, qu'ils soient ou non parties du TNP pour pallier aux manquements du comité Zangger. Au 1<sup>er</sup> août 2008, il comprend 45 membres. Étant donné la nature informelle du Groupe, les politiques ainsi établies ne sont pas juridiquement contraignantes, mais uniquement politiquement contraignantes.

nucléaires ne doivent pas transférer de technologies ou de produits vers les pays non autorisés à détenir la technologie nucléaire ». La référence est le TNP. **Ian Anthony** s'est inquiété de la brèche introduite en 2008 par les dérogations accordées à l'Inde. D'autres dérogations seront-elles accordées ? Pour qui ? Pourquoi ? « Le Pakistan et Israël demandent à bénéficier du même traitement. »

Dans un contexte de mondialisation des échanges et d'accélération des évolutions, le renforcement du système des contrôles nécessite d'impliquer l'ensemble des pays maîtrisant le cycle nucléaire — ce qui n'est pas le cas aujourd'hui —, de mettre « davantage l'accent sur l'application des normes, une sensibilisation des industries sur les menaces existantes et la mise en place d'un cadre juridique permettant de contrôler cette industrie en l'associant davantage aux échanges ».

**Au cours du débat** qui a suivi les interventions, Rebecca Johnson a souligné que nous devons créer une dynamique au sein de la société civile comme au niveau des sphères où se discutent les décisions. « Nous serons gagnants quand de hauts responsables reviendront sur ce qu'ils ont fait en reconnaissant que ce n'était pas la bonne voie et qu'ils commenceront à appliquer nos idées en pensant que c'est eux qui les ont introduites... » Par exemple, la décision de moratoire sur les essais prise par François Mitterrand en 1992 a créé une véritable dynamique en faveur du traité d'interdiction qui n'était pas forcément prévisible. Même si un pays est fortement attaché à son nucléaire, on peut inverser le mouvement avec la contribution du public et des experts. D'autre part, le TNP est un instrument issu de la guerre froide qui a beaucoup de défaillances et il est de l'intérêt de tous qu'il soit renforcé. Il faudrait également que la détention d'armes nucléaires soit considérée comme un crime contre l'humanité et qu'il y ait obligation pour tous les États d'aider ceux qui sont menacés par ces armes.

Dominique David rappelle que le système anti-prolifération a beaucoup freiné la prolifération. Ce qui n'empêche pas qu'il faille le réformer. De même, s'il y a encore beaucoup trop d'armes nucléaires, aujourd'hui il y en a moins dans le monde qu'en 1985 par exemple. En revanche — que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore — il n'y a pas érosion de la dissuasion. Sinon, il n'y aurait pas autant de candidats à la prolifération. Ce qui rend difficile la comparaison avec les armes chimiques et biologiques, car leur interdiction n'a pas modifié les équilibres stratégiques. Or pour certains acteurs « les pays qui ont naturellement intérêt à ce qu'il n'y ait plus d'armes nucléaires sont les États dominants en matière conventionnelle »... Le problème avec le nucléaire — vu les risques encourus —, c'est que les systèmes de contrôle doivent être proche du parfait, notamment au niveau du savoir faire technologique et des matériaux. « Or, pour le moment, nous n'avons pas de méthodes de contrôles parfaits. »

Nous ne sommes plus dans le même environnement politique que durant les années 1990 où le contrôle des armements était le plus effectif en Europe notamment avec le traité Start. Le défi auquel nous sommes confrontés, explique Ian Anthony, « *c'est de nous projeter hors de notre espace européen pour négocier une dénucléarisation avec la Chine, le Pakistan, etc.* ». Il faut également réussir à rétablir un dialogue politique avec la Russie pas seulement sur les armes nucléaires, mais de manière générale. D'autre part, si le TNP est supprimé, une des conséquences les plus graves serait de perdre le système de contrôle mis en place par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). « *L'Agence a besoin de fonctionner, il faut faire le nécessaire pour cela* » et « *inutile de tergiverser sur son budget* ».

2<sup>ME</sup> TABLE RONDE

### Vers une convention pour l'élimination des armes nucléaires

Pour le président du Costa Rica, Oscar Arias, « *l'élimination des armes nucléaires est l'une des mesures les plus importantes pour promouvoir la paix et la sécurité en détournant le moins possible les ressources économiques et humaines du monde* ». L'ambassadrice du Costa Rica, **M<sup>me</sup> Roxana Pinto López**, a souligné le rôle d'Oscar Arias pour promouvoir au sein des Nations unies la Convention pour l'élimination des armes nucléaires comme outil pour aller vers un monde « *libéré de la menace d'un holocauste nucléaire* ». Lors de l'assemblée générale des Nations unies en 2007, la Convention a recueilli un vote positif de la part de 120 États, dont trois puissances nucléaires (Chine, Inde et Iran)<sup>4</sup>.

M<sup>me</sup> Roxana Pinto López a souligné que le projet de Convention s'inscrivait dans un ensemble d'initiatives proposées par le président Arias comme celle dite du « Consensus du Costa Rica » destinée à créer un mécanisme d'effacement de la dette et fournir une assistance internationale aux pays en développement pour investir davantage en protection de l'environnement, en éducation, en santé et en logement et moins dépenser en armes et en soldats... En effet, pour Oscar Arias « *la logique perverse qui conduit un pays pauvre à dépenser des sommes excessives pour ses armées et non au profit de son peuple est l'exacte antithèse de la sécurité humaine et constitue une menace grave contre la sécurité internationale* ».

4 Le texte de la Convention pour l'élimination des armes nucléaires est disponible sur le site [www.obsarm.org/](http://www.obsarm.org/). Des informations complémentaires sur le « Consensus du Costa Rica » se trouvent en français sur le site de l'ambassade : [www.ambassade-costarica.org/](http://www.ambassade-costarica.org/).

**Jean-Pascal Zanders** a commencé par préciser le concept de désarmement trop souvent « *perçu comme un synonyme de contrôle des armements* ». Alors qu'il signifie pour lui « *une éradication totale d'une catégorie spécifique d'armes* ». Ceci implique que l'arsenal disparaît mais aussi les moyens de le réactiver. Il faut prendre en compte l'utilisation en l'occurrence des armes nucléaires mais aussi tous les préparatifs comme la formation, la recherche jusqu'aux moyens de production.

Comparant le processus d'interdiction des armes chimiques et biologiques par rapport au projet de convention sur les armes nucléaires, Jean-Pascal Zanders a pointé la difficulté que représente l'absence d'interdiction de l'utilisation de l'arme nucléaire comme c'était le cas pour les armes chimiques et biologiques avec le Protocole de 1925<sup>5</sup>, même si ce dernier a été violé à plusieurs reprises. L'avis — consultatif — de la Cour internationale de Justice de La Haye en date du 8 juillet 1996 a bien statué que l'utilisation de « *l'arme nucléaire serait contraire aux règles qu'imposent les lois internationales relatives aux conflits armés* ». Mais il stipule également qu'on ne peut l'exclure « *dans des circonstances extrêmes d'autodéfense où la survie d'un État serait en jeu* ». Cette notion de « *survie de l'État* », complètement nouvelle, accorde une légitimité résiduelle à l'utilisation de l'arme nucléaire et pose une question à laquelle il faut répondre...

Les armes nucléaires sont uniques parmi les armes de destruction massive. À Hiroshima en 1945, le nombre de morts directs est estimé à 140 000. Selon Hans Kristensen, de la Fédération des scientifiques américains (FAS), on compte près de 25 000 ogives nucléaires de par le monde. **Pol D'Huyvetter**, face au constat d'échec des Nations unies de parvenir à un désarmement nucléaire, explique que les villes — qui sont les premières cibles de ces armes génocidaires — sont un moyen de mobiliser la société civile. Elles représentent un espoir pour s'opposer à la menace nucléaire en formant des réseaux internationaux. C'est le but de l'association Mayors for peace présidée par M. Tadatoshi Akiba, maire d'Hiroshima. Le réseau des Maires pour la paix compte près de 2 635 villes membres dans 134 pays du monde, dont 97 communes en France et, parmi elles, Paris. Cinq maires de différentes tendances politiques (gauche, droite, centre et Verts) viennent de lancer en novembre dernier un appel aux 36 000 maires de France à s'engager dans la campagne « *nos villes ne sont pas des cibles* » pour l'élimination des armes nucléaires à l'horizon 2020.

5 Le Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques fut rédigé et signé lors de la Conférence sur le contrôle du commerce international des armes et des munitions, qui se tint à Genève du 4 mai au 17 juin 1925 sous les auspices de la Société des Nations.

Dans la perspective de la conférence de 2010, Mayors for peace promeut le protocole Hiroshima Nagasaki qui propose une feuille de route pour l'adoption de la convention sur l'élimination des armes nucléaires en 2015. « Avec les citoyens et d'autres réseaux, notre action est aussi de demander une place aux tables de négociations. À l'ONU, nous avons juste un statut consultatif, c'est un déficit démocratique », a souligné Pol D'Huyvetter.

**Au cours du débat**, plusieurs personnes sont revenues sur la question de savoir si on peut effectivement développer l'énergie nucléaire à des fins civiles et en même temps militer de tout cœur contre l'armement nucléaire...

En réponse, Pol D'Huyvetter insiste sur la complémentarité entre la Convention proposée par le Costa Rica et le Protocole Hiroshima Nagasaki. « L'avantage du Protocole, qui s'adresse aux élus, est un document d'une page plus facile à lire que la Convention qui est plus technique... » La conclusion d'un traité nécessite la mobilisation de nombreux acteurs. Si l'on veut prévenir la production illicite d'une arme nucléaire, il faut assurer un contrôle efficace et pour cela acquérir la coopération de l'industrie nucléaire.

Jean-Pascal Zanders souligne que la question du financement du désarmement doit être prévue par le traité, car la destruction coûte plus cher que leur production. Par exemple, dans la convention sur les armes chimiques, les États qui possèdent des armes chimiques ou des installations pour leur production doivent payer pour leur destruction et pour financer l'organisation chargée du contrôle.

Dans son message de conclusion, l'ambassadrice du Costa Rica, M<sup>me</sup> Roxana Pinto López, invite à renforcer le dialogue et l'éducation à la paix.

6

3<sup>ème</sup> TABLE RONDE

## En France, quel débat sur l'arme nucléaire ?

Bien que tous les groupes politiques aient manifesté leur intérêt pour la problématique du colloque, seuls trois parlementaires étaient finalement présentes pour intervenir lors de la troisième table ronde : Dominique Voynet, sénatrice verte, Hélène Luc, sénatrice honoraire communiste et Christiane Taubira, députée radicale de gauche.

**Mycle Schneider**, modérateur, soumet trois piste de débat :

1) En France, le Parlement n'a jamais été consulté pour la fabrication de la bombe, alors pourquoi jouerait-il un rôle dans l'abandon des armes nucléaires ?

2) La France est probablement le pays le plus proliférant de l'histoire, encore aujourd'hui avec notamment l'accord franco-indien à travers des transferts de savoir-faire, de matériaux et de matières. Est-ce que le régime de contrôle des exportations ne devrait pas être soumis à un contrôle parlementaire beaucoup plus poussé et efficace ?

3) Selon le dernier rapport du Haut Fonctionnaire de la défense nationale au ministère de l'Industrie sur la protection et le contrôle des matières nucléaires : « La France a, en effet, une puissance nucléaire civile et militaire, mais elle ne dispose pas de deux cycles séparés. » Alors quelles conséquences pour les activités de coopération internationale sur le nucléaire soit disant civil ? Le Parlement doit-il à ce niveau se limiter à un rôle d'observateur ou avoir un contrôle élargi et comment le faire ?

« À chaque fois qu'on fait l'effort d'imaginer un moment où ce débat pourrait s'élargir, on se rend compte que même ceux qui prétendent vouloir se rendre disponibles pour l'engager finissent par trouver une échappatoire », note **Dominique Voynet**. Cela nous incite à nous interroger sur la façon dont les décisions sont prises en général dans notre pays et sur la panne dans laquelle se trouvent les personnes qui sont censées décider, notamment au moment où elles votent les budgets militaires.

Au Sénat, à la différence de l'Assemblée nationale, les questions de diplomatie, de relations internationales et de défense ne sont pas séparées et sont traitées au sein de la même commission. Mais nous ne pouvons faire l'impasse sur le mode de scrutin des parlementaires qui fait qu'un certain nombre de positions sont dictées essentiellement par des considérations locales. Le maintien de l'emploi dans telle ou telle filière par exemple.

D'autre part, la présence des industriels de défense est constante dans nos débats. « On est dans une relation pratiquement incestueuse avec eux. Parce que c'est de là que vient l'essentiel des informations. » Avancer sur la question d'un monde sans armes nucléaires, c'est affronter : qui décide ? Car la préoccupation des parlementaires, c'est de montrer qu'ils maîtrisent les sujets et finalement se faire accepter par ceux qui prennent les décisions ! Si l'on veut que les parlementaires assument pleinement leur rôle de législateur et de contrôle du gouvernement, c'est d'abord sur des modalités du travail parlementaire et sur la manière dont ils conçoivent leur rôle en général qu'il faut travailler.

Les questions de politique internationale et de défense restent très largement du domaine de l'exécutif. Les parlementaires servent essentiellement à attiser la mauvaise conscience et à donner plus de visibilité sur un certain nombre de sujets.

Toutefois, pour se faire entendre du ministère de la défense, des militaires, des industriels, il est totalement inutile de se positionner uniquement sur le

terrain moral, de dire que la guerre est inhumaine, etc. Il est plus efficace de les interpeller en termes d'allocation de ressources, d'efficacité vis-à-vis de la sécurité collective, au sujet de la doctrine d'utilisation, sur quelles mesures pour empêcher la prolifération... C'est-à-dire poser des questions sur des sujets où les militaires eux-mêmes s'interrogent ou se sentent en porte-à-faux.

Finalement, interroge Dominique Voynet, parmi les freins à la mobilisation de nos partis, de nos parlementaires, ne trouve-t-on pas la peur, l'ignorance, le besoin de se rassurer, la volonté de simplifier pour avoir une seule réponse à proposer ?

S'appuyant sur son expérience aux côtés des victimes des essais nucléaires, **Hélène Luc** rappelle qu'en s'y mettant tous ensemble, il est possible d'obliger le gouvernement à agir, en l'occurrence à déposer un projet de loi. Elle affirme sa confiance dans la force des citoyens, de toutes les associations et des parlementaires qui se battent. Elle suggère de demander à la Conférence des présidents de faire un vrai débat sur ce problème avec la présence du ministre. Elle invite à ce que le groupe de coordination — auquel participaient socialiste, radical de gauche, UMP, communiste, vert et centriste — qui a existé déjà à deux reprises, se réunisse à nouveau, qu'il soumette ensuite des propositions de résolutions au vote.

Nous sommes encore dans une société avec une démocratie représentative et nous devons assumer nos responsabilités. Si le gouvernement veut restreindre le droit d'amendement, explique **Christiane Taubira**, c'est bien parce que, dans la pratique, c'est la seule arme dont dispose les parlementaires pour améliorer un texte face à un exécutif hermétique à la moindre modification dans un projet de loi. Les parlementaires disposent également d'autres instruments comme : les questions écrites ou orales, les demandes de missions d'informations ou de commissions d'enquêtes... Cela suppose de saisir les opportunités.

« *L'opinion publique pèse de façon extrêmement lourde, extrêmement pesante sur la mobilisation du Parlement d'une part, et surtout sur l'ouverture faite par le gouvernement à ce moment-là sur ces revendications* » souligne la députée. Mais « *il y a une véritable autorité technicienne qui invalide les contestations, les propositions que nous faisons. Nous avons l'obligation de devenir performants sur les questions techniques parce qu'il faut être capable de contrecarrer les arguments* ».

**Au cours du débat**, plusieurs participants se demandent pourquoi tous les arguments développés ici ne sont pas entendus ?

Tiphaine de Champchessel (Bureau de lutte contre la prolifération et désarmement, Délégation aux affaires stratégiques, ministère de la Défense) rap-

pelle que la lutte contre la prolifération a été l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne, se référant notamment au plan d'action de désarmement proposé par le Président de la République « *qui comprend des mesures très concrètes et réalistes* » de son point de vue.

Denis Baupin, adjoint à la Mairie de Paris, estime que l'incompétence des politiques est liée au fait que les sujets dont on débat ici ne sont pas considérés comme politiques par les politiques mais comme des sujets de techniciens. Et il faudrait réussir à les repolitiser notamment en trouvant des angles d'attaques qui soient un enjeu concret de débat.

## En guise de conclusion

Dominique Lalanne rappelle qu'« *actuellement la France est opposée à une Convention pour l'élimination des armes nucléaires* ». Faire accepter à nos dirigeants l'idée d'une Convention pour programmer le désarmement nucléaire va demander une importante contribution de l'opinion publique, des élus nationaux et des médias.

Le débat sur le désarmement nucléaire part d'une situation très défavorable en ce qui concerne l'attitude française. Non seulement la « bonne foi » — qui devrait présider aux négociations de la part des puissances nucléaires selon leur engagement pris dans le cadre de l'article VI du TNP — n'est pas de rigueur, mais la doctrine de notre pays fait reposer la « sécurité » de la France sur sa « dissuasion nucléaire ».

D'ailleurs, les termes utilisés : « sécurité » et « dissuasion », appliqués à l'arme nucléaire, sont détournés de leurs véritables significations pour permettre sa justification.

Le débat sur l'arme nucléaire pose, en réalité, la question des valeurs auxquelles nous croyons : est-ce que les intérêts nationaux passent avant les droits humains ?

Ce colloque est un premier pas. **Jean Desessard**, a proposé qu'une telle rencontre d'information, d'échanges, ait lieu régulièrement, tous les deux ans, pour faire le point sur l'avancée de la non-prolifération et du désarmement nucléaire.

Rendez-vous est pris.

Synthèse rédigée par Aziza Riahi  
et Patrice Bouveret

# Programme

9 h 30 à 10 h 10 :

## Ouverture des travaux

- Mot de bienvenue par **M. Jean Desessard**, sénateur
- Présentation de la journée par **M. Patrice Bouveret**, président de l'Observatoire des armements
- L'arme nucléaire : un atout pour la sécurité ou un risque ? Quelles mesures peuvent être envisagées pour contrer la prolifération nucléaire ? Message de **M. Hans Blix**, président de WMDC (Commission sur les armes de destruction massive, Suède)

10 h 10 à 12 h : 1<sup>ère</sup> table ronde

## Horizon 2010 : quel avenir pour le TNP ?

Modérateur : **M. Jean-Luc Thierry**, Observatoire des armements

- Quels sont les points clés sur lesquels devra s'appuyer la Conférence de révision du Traité de non-prolifération de 2010, pour le renforcement de la non-prolifération et la sécurité internationales ? par **M<sup>me</sup> Rebecca Johnson**, directrice The Acronym institute for Disarmament Diplomacy
- La pertinence des Traités actuels et les difficultés d'un processus de désarmement (exemple du Traité d'interdiction complète des essais adopté en 1996 et toujours pas entré en vigueur...) par **M. Dominique David**, directeur exécutif de l'IFRI (Institut français des relations internationales)
- Avantages et limites des différents instruments de contrôle de la prolifération nucléaire (Comité Zangger, Groupe des fournisseurs nucléaires, l'arrangement de Wassenaar, contrôle de la technologie des missiles) par **M. Ian Anthony**, directeur de recherches et coordinateur du programme sur la non-prolifération et le contrôle des armements au Sipri (Stockholm International Peace Research Institute)

14 h à 16 h : 2<sup>ème</sup> table ronde

## Vers une convention pour l'élimination des armes nucléaires

Modérateur : **M. Jean-Dominique Merchet**, journaliste

- Le projet de Convention soumis à l'Assemblée générale des Nations unies : enjeux et perspectives par **M<sup>me</sup> Roxana Pinto**, ambassadrice du Costa Rica en France
- Quels enseignements tirer du système d'interdiction des armes chimiques et biologiques pour l'élimination des armes nucléaires ? par **M. Jean-Pascal Zanders**, chargé de recherche à l'Institut d'études et de sécurité de l'Union européenne
- Quel rôle pour les citoyens et leurs représentants ? par **M. Pol D'Huyvetter**, directeur du secrétariat international de Mayors for peace

16 h à 18 h : 3<sup>ème</sup> table ronde

## En France, quel débat sur l'arme nucléaire ?

Modérateur : **M. Mycle Schneider**, consultant international en énergie et politique nucléaire

- Quelles initiatives parlementaires pour favoriser le débat en France et développer des mesures concrètes pour le désarmement et la non-prolifération ?

Avec un sénateur représentant de chacun des groupes politiques : *Communiste, Rassemblement démocratique et social européen, Socialiste, Union centriste, Union pour un mouvement populaire, Verts.*

18 h à 18 h 30 :

## Clôture des travaux

- **M. Dominique Lalanne**, président d'Abolition des armes nucléaires

# Présentation des intervenants

**IAN ANTHONY**, docteur, est actuellement directeur de recherche et responsable du programme « Contrôle et non-prolifération des armements » au Sipri (Stockholm International Peace Research Institute). Entre 2000 et 2002, il a été président du Groupe d'études sur le contrôle des exportations et la non-prolifération, dans le cadre du Partenariat de l'Otan pour le « Peace Consortium of Defence Academies and Security Studies Institutes ».

Ian Anthony a obtenu son doctorat de l'Université de Londres. Il est l'auteur de cinq études et a dirigé quatre ouvrages, dont les plus récents sont : *Reforming Nuclear Export Controls: The Future of the Nuclear Suppliers Group* (Oxford University Press, 2007) ; *Reducing Threats at the Source: A European perspective on cooperative threat reduction* (Oxford University Press, 2004) ; *A Future Arms Control Agenda* (Oxford University Press, 2001) ; et *Russia and the Arms Trade* (Oxford University Press, 1998).

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.sipri.org/](http://www.sipri.org/)

**HANS BLIX**, docteur, est président de la Commission sur les armes de destruction massive (WMDC) et ancien Inspecteur en chef de l'armement en Irak. Avant de rejoindre le ministère suédois des Affaires étrangères, il était professeur associé en relations internationales à l'Université de Stockholm. Il a servi comme directeur général de l'Agence Internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne de 1981 à 1997 et à été président exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies (Cocovinu) de mars 2000 à juin 2003.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.wmdcommission.org/](http://www.wmdcommission.org/)

**PATRICE BOUVERET** est co-fondateur et actuel président de l'Observatoire des armements, créé en 1984 sous le nom de Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits. Il est directeur de publication de *Damoclès* et a coordonné les différentes éditions du rapport annuel *Ventes d'armes de la France*, de l'Observatoire des transferts d'armements.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.obsarm.org/](http://www.obsarm.org/)

**DOMINIQUE DAVID**, directeur exécutif de l'*Institut français des relations internationales* (Paris) depuis 2006, a dirigé jusqu'en mars 2006 le département des études de sécurité de l'Ifri. Il est aussi rédacteur en chef de la revue *Politique étrangère*.

Dominique David a enseigné dans diverses écoles et universités, en particulier à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (Coëtquidan), à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), à l'université de Marne-la-Vallée, et à l'Institut d'études politiques de Paris.

Spécialiste des questions militaires et stratégiques, Dominique David a consacré l'essentiel de sa carrière au développement de centres de recherche. Il a été directeur-adjoint de l'Institut français de polémologie, fondé par Gaston Bouthoul, de 1982 à 1985, puis secrétaire général de la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) entre 1985 et 1991. Il a rejoint l'Ifri en 1992.

Ses recherches et publications touchent aux questions stratégiques en général, et aux problématiques de défense française et européenne. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux études et articles. Son dernier ouvrage, *Sécurité : l'après-New York*, est paru en février 2002 à Paris, aux Presses de Sciences-Po. Il est depuis 1998 membre du Conseil scientifique de la défense auprès du ministre de la Défense français.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.ifri.org/](http://www.ifri.org/)

**JEAN DESESSARD** est sénateur Vert de Paris depuis 2004, ancien Conseiller de Paris élu dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Il est membre du conseil mondial du PNND (Parlementaires pour la non-

prolifération nucléaire et le désarmement). Il est un farouche opposant au lobby du nucléaire, tant du point de vue de l'armement que de la production électrique, et milite depuis plusieurs années pour la transparence de l'information sur le nucléaire. Il a participé en 2007 à la campagne nationale « pour un monde sans guerres et sans armes nucléaires » lancée par le Mouvement de la Paix. En mai 2008, il a visité le Centre d'essai de lancement de missiles (Celm) de Biscarrosse dans les Landes afin de dénoncer l'importance des moyens consacrés à une technologie destinée à détruire des vies alors que la France est signataire du Traité de non-prolifération.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.desessard-senateur.org/](http://www.desessard-senateur.org/)

**POL D'HUYVETTER** est directeur du Secrétariat international de la Campagne Vision 2020 des Maires pour la paix, basé à l'Hôtel de Ville d'Ypres (Belgique). Il est également conseiller exécutif à Hiroshima Peace Culture Foundation (Japon).

M. D'Huyvetter travaille sur les questions de désarmement nucléaire depuis 1981, notamment avec International Physicians for the Prevention of Nuclear War (IPPNW), mais aussi en tant que Fondateur et Coordinateur des Amis de la Terre en Belgique et Coordinateur de Abolition 2000 Europe.

Les Maires pour la paix (*Mayors for Peace*), avec 2 635 villes membres dans 134 pays et régions, ont pour vocation de promouvoir le protocole d'Hiroshima-Nagasaki pour l'élimination de toutes les armes nucléaires d'ici à 2020. Pol D'Huyvetter a contribué avec succès au renforcement de son réseau, en développant des initiatives entre les membres.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.2020visioncampaign.org/fr/](http://www.2020visioncampaign.org/fr/)

**JEAN-LUC THIERRY** est co-fondateur et membre du Conseil d'administration de l'Observatoire des armements.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.obsarm.org/](http://www.obsarm.org/)

**REBECCA E. JOHNSON**, docteur, est directrice de Acronym Institute for Disarmament Diplomacy qu'elle a co-fondé en 1995. Elle est responsable de la publication *Disarmament Diplomacy*. Elle est titulaire d'un doctorat de la London School of Economics (LSE), ainsi que d'un master de l'École d'études orientales et africaines (SOAS) de l'Université de Londres.

Madame Johnson a été vice-présidente du conseil d'administration du *Bulletin of the Atomic Scientists*, de 2004 à 2006, et consultante auprès de la Commission sur les armes de destruction massive (WMDC), présidé par le Dr Hans Blix. Elle a également siégé au conseil consultatif de plusieurs organisations, comme le Centre for Policy Studies (PIR, Moscow), the Peace Depot (Japan), the UK All Party Parliamentary Group on Global Security and Non-Proliferation, et à l'Oxford Research Group (UK).

Rebecca Johnson possède une vaste expérience en tant que militante, elle est membre de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) et de Women in Black. Ses recherches portent principalement sur les armes de destruction massive, l'armement de l'espace et la sécurité internationale. Rebecca Johnson est l'auteur de nombreux articles et rapports sur le système des Nations unies et les accords multilatéraux de désarmement, notamment le TNP et le TICE ; sur la société civile et sur la politique de défense britannique. Elle donne des conférences sur ces sujets à l'ONU et dans d'autres séminaires internationaux.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.acronym.org.uk](http://www.acronym.org.uk)

**DOMINIQUE LALANNE** est physicien en Physique nucléaire et corpusculaire. Récemment à la retraite, il conserve un rôle d'expertise dans les recherches sur le neutrino. Il a fondé dans les années 1970 le GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) et depuis les années 1990 il s'est impliqué davantage dans les problèmes de désarmement nucléaire. Membre du Comité de coordination du réseau Abolition 2000, il participe à l'ONU aux sessions du Traité de non-prolifération où les ONG peuvent siéger officiellement pour suivre les travaux et donner leurs points de vue. Il est actuellement président du réseau Abolition 2000-Europe. En contact avec toutes les ONG européennes impliquées dans le désarmement nucléaire, Dominique Lalanne a participé à la rédaction des délibérations du Parlement européen sur le désarmement nucléaire. En France, il est engagé dans de nombreuses associations opposées aux armes nucléaires, il est co-président de l'association Abolition des armes nucléaires/Stop essais, membre du Bureau national du Mouvement de la paix, du Conseil d'administration de la Maison de vigilance de Taverny et de la commission Paix et Désarmement des Verts.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.abolition2000europe.org/](http://www.abolition2000europe.org/)

**JEAN-DOMINIQUE MERCHET**, 49 ans, est journaliste à *Libération* depuis 1990. Spécialiste des questions militaires. Animateur du blog Secret Défense sur Libé.fr/. Auditeur de la 49<sup>ème</sup> session de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale, 1996-97). Auteur de *Caroline Aigle* (éditions Jacob Duvernet, 2007) et *Mourir pour l'Afghanistan* (éditions Jacob Duvernet, 2008).

*POUR EN SAVOIR PLUS* : <http://secretdefense.blogs.liberation.fr/>

**ROXANA PINTO LOPEZ**, SE, ambassadrice du Costa Rica. Elle a fait ses études supérieures à l'Université du Costa Rica où elle a obtenu une licence en Psychologie en 1989, une maîtrise en Littérature latino-américaine en 2000 ainsi qu'une maîtrise en Diplomatie à l'Institut Manuel Maria Peralta du ministère des Relations extérieures lié à l'Université. Elle commence sa carrière professionnelle comme psychologue avant d'enseigner à l'Université du Costa Rica. Parallèlement à ses activités universitaires, elle a mené de front une carrière de chercheuse, essayiste, poète et narratrice entre 1990 et 2004. Elle a publié plusieurs ouvrages et de nombreux articles dans des journaux et revues spécialisées costaricains ou étrangers. Nommée Ambassadrice du Costa Rica en France, SE M<sup>me</sup> Roxana Pinto Lopez a présenté ses lettres de créances le 6 juin 2005.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.ambassade-costarica.org/](http://www.ambassade-costarica.org/)

**MYCLE SCHNEIDER** est consultant international indépendant sur l'énergie et la politique nucléaire, basé à Paris. En 1983, il a créé l'agence d'information sur l'énergie Wise-Paris, qu'il a dirigée jusqu'en 2003. Depuis 1997, il a assuré des missions d'information et de conseil auprès du ministre de l'Énergie belge, des ministères de l'Environnement français et allemand, de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de Greenpeace International, de l'IPPNW (International Physicians for the Prevention of Nuclear War), du WWF, de la Commission européenne, la direction générale de la recherche du Parlement européen, de l'Oxford Research Group, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Depuis 2007, il est membre du International Panel on Fissile Materials (IPFM), basé à l'Université de Princeton ([www.fissilematerials.org](http://www.fissilematerials.org)). Depuis 2004, Mycle Schneider est chargé de cours à l'École des Mines de Nantes. Il a enseigné ou donné des conférences dans des universités sur trois continents dont la Freie Universität, Berlin

(Allemagne), Carlton University, Ottawa (Canada), Tsinghua University (Chine), Ritsumeikan University, Kyoto (Japon).

En 1997, il a reçu avec le Japonais Jinzaburo Takagi, le Right Livelihood Award, connu sous le nom de « Prix Nobel Alternatif ».

*POUR EN SAVOIR PLUS* : Schneider Mycle, *The Permanent Nth Country Experiment – Nuclear Weapons Proliferation in a Rapidly Changing World*, commissioned by the Greens-EFA Group in the European Parliament, Brussels, March 2007, 42 p.

*ÉTUDE DISPONIBLE SUR* : <http://www.greens-efa.org/cms/topics/rubrik/6/6659.energy@en.htm>

**DOMINIQUE VOYNET** est maire de Montreuil et sénatrice de Seine-Saint-Denis. À ce titre, elle est membre de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat. D'abord médecin anesthésiste à l'hôpital de Dole (39), elle participe à la fondation des Verts en 1984. Ancienne conseillère générale du Jura (1998-2004) et ancienne députée européenne (1989-1991), elle devient, en 1997, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement du gouvernement de Lionel Jospin. Elle participe alors très activement aux négociations du protocole de Kyoto, fait voter la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, fait imposer un moratoire européen sur les OGM et adopte un plan national de lutte contre le changement climatique.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : <http://dominiquevoynet.net/2/>

**JEAN-PASCAL ZANDERS**, docteur (Belgique) est depuis juin 2008 chargé de recherches à l'Institut d'études et de sécurité de l'Union européenne (*European Union Institute for Security Studies*), à Paris. Ses domaines de recherche couvrent les questions d'armement, de désarmement et de non-prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, ainsi que la politique spatiale.

Il a été chef de projet du *Chemical and Biological Warfare Project* au Sipri (Stockholm International Peace Research Institute) d'octobre 1996 à août 2003, et directeur du Bioweapons Prevention Project (BWPP) à Genève, entre avril 2003 et mai 2006.

Il est titulaire de maîtrises en Philologie germanique-linguistique (1980) et en Sciences politiques (1992) et d'un doctorat en Sciences politiques (1996) de l'Université Libre de Bruxelles.

Depuis 1986, il a publié de nombreux ouvrages sur les armes biologiques et chimiques en anglais, en néerlandais et en français. Il a également co-écrit, avec Kathryn Nixdorff, « Enforcing Non-proliferation: The European Union and the 2006 BTWC Review Conference », *Chaillot Paper* n° 93, EU Institute for Security Studies (November 2006, 133 p.).

Dernièrement, il publié « Research policies, biological weapon development and disarmament », in Emilio Mordini (ed.), *Ethics and Health in the Global Village: Bioethics, Globalization and Human Rights* (CIC Edizioni Internazionali: Rome, 2009, pp. 22- 305).

Il effectue actuellement des recherches sur la dynamique interne d'une entité terroriste ou criminelle cherchant à acquérir un produit chimique ou biologique, et prépare un projet sur l'avenir de la Convention sur les armes biologiques et chimiques après la septième Conférence d'examen de 2011.

*POUR EN SAVOIR PLUS* : [www.iss.europa.eu/](http://www.iss.europa.eu/)



**L'** Observatoire des armements créé en 1984 sous le nom de Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC) est un centre d'expertise et d'information indépendant.

Son objectif est de favoriser la politique de transparence et de contrôle démocratique sur les activités militaires de la France et de l'Europe dans la perspective d'une *démilitarisation progressive*.

L'Observatoire est devenu un interlocuteur incontournable — pour la société civile, les médias et les responsables politiques — sur les questions de sécurité et de désarmement.

L'Observatoire est animé par une équipe de salariés et de bénévoles (journaliste, chercheur, documentaliste, secrétariat) et un conseil d'administration.

La documentation du Centre, tenue à jour depuis plus de vingt ans, comprend plusieurs milliers d'ouvrages français et étrangers, des collections de revues spécialisées, des études d'organismes internationaux, des banques de données, des dossiers thématiques comportant des coupures de presse, des documents parlementaires, des rapports techniques, etc.

Pour garantir son indépendance, l'Observatoire des armements assure une partie de son financement par ses services et par la vente de ses publications. Il reçoit également le soutien de nombreux donateurs.

L'Observatoire publie régulièrement des études ainsi que *Damoclès*, lettre trimestrielle d'actualité et d'analyse pour décrypter les enjeux de l'armement nucléaire et de ses conséquences, des transferts d'armements, de la prolifération nucléaire, des conflits, et l'implication de la France dans ces domaines.



Spécimen de la *Lettre de Damoclès* disponible sur simple demande

L'Observatoire des armements met à votre disposition un certain nombre d'outils pour la diffusion de l'information, l'animation de débats et la formation : études, dossiers de presse, conférences, articles, bibliographies, fiches techniques, etc. Il a besoin de votre soutien pour continuer son action.

## Deux axes prioritaires

### L'industrie et les transferts d'armements

Recherche sur l'industrie d'armement, les exportations d'armes, les intermédiaires, les mines antipersonnel, les sous-munitions, etc., de la France et de l'Union européenne pour une plus grande transparence.

### Les armes nucléaires et leurs conséquences

Travaux de recherche dans la perspective de l'élimination des armes nucléaires conformément au TNP (Traité de non-prolifération) ; actions pour la reconnaissance des conséquences sanitaires et environnementales des essais nucléaires français.

Le site Internet, [www.observatoire-des-armements.org](http://www.observatoire-des-armements.org), permet de trouver des dossiers d'actualité et des données complètes sur le commerce des armes, le nucléaire militaire, les mines antipersonnel, l'actualité des conflits et les actions pour la paix...

# Vers un monde sans armes nucléaires ?

L'arme nucléaire est à un tournant. Soit les États nucléaires mettent en œuvre un véritable plan de désarmement comme ils se sont engagés au travers du Traité de non-prolifération. Soit nous irons, au contraire, vers un nouveau blocage lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010 et un renforcement de la prolifération nucléaire, tant au niveau de l'augmentation du nombre d'acteurs nucléaires que de la modernisation des arsenaux existants, avec comme conséquence un accroissement de la probabilité d'emploi de l'arme nucléaire...

Qu'on ait été ou non adepte de la dissuasion nucléaire pendant la guerre froide, il faut admettre qu'une analyse rationnelle de l'environnement stratégique actuel et prévisible (évolution des menaces, du terrorisme aux enjeux climatiques, énergétiques, alimentaires, migratoires, etc.) indique que les armes nucléaires représentent — et représenteront — un risque croissant pour la sécurité de leurs détenteurs et en aucun cas un atout ou un outil au service de leur sécurité. Ce constat n'émane pas uniquement des opposants de toujours à l'arme nucléaire, mais également de responsables politiques que l'on ne peut qualifier de laxistes comme les anciens secrétaires d'État américains Henry Kissinger, George Shultz, William Perry pour qui « *le recours aux armes nucléaires présente des risques toujours plus grands pour une efficacité de plus en plus aléatoire* ».

À l'initiative de nombreuses ONG, deux États — Costa Rica et Malaisie — ont soumis un projet de *Convention internationale interdisant la mise au point, la fabrication, le stockage et l'emploi des armes nucléaires* lors de l'Assemblée générale des Nations unies de 2007. Plus de 120 États ont voté pour (dont 4 puissances nucléaires : Chine, Inde, Pakistan et Corée du Nord). Un soutien de la France — et de l'Union européenne — à une telle Convention serait un signal fort en faveur d'une véritable politique de désarmement nucléaire.

À l'heure où une timide ouverture s'est faite en France avec le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement en matière d'interventions militaires extérieures, il serait important que les parlementaires s'impliquent dans ce débat et se portent, d'une part, garant du respect des engagements internationaux contractés par la France, et, d'autre part, s'interrogent sur la pertinence des outils militaires que la France met en œuvre à l'heure où la prochaine loi de programmation militaire est soumise au débat et au vote.

D'où l'enjeu de ce colloque qui s'est déroulé au Palais du Luxembourg à l'initiative des sénateurs Dominique Voynet et Jean Desessard avec l'Observatoire des armements.

## Sommaire

Message de Hans Blix .....	2
Synthèse des travaux .....	3
Programme .....	8
Présentation des intervenants .....	9
Présentation de l'Observatoire des armements .....	11

**Observatoire des armements/CDRPC**

187, montée de Choulans, 69005 Lyon • TÉL. 04 78 36 93 03 • FAX 04 78 36 36 83

COURRIEL : [cdrpc@obsarm.org](mailto:cdrpc@obsarm.org) • SITE : [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)